

## Activité et Stratégie

DKV Belgium, membre du groupe ERGO, se concentre sur l'assurance santé en Belgique et occupe une position de leader sur le marché belge de l'assurance soins de santé, avec une approche multicanale en matière de vente. Depuis 1964, DKV Belgium offre des produits d'assurance maladie et des services innovants et de qualité à ses clients (particuliers, indépendants, PME et grandes entreprises). Cela constitue la base de sa mission, fortement soutenue par son personnel, ses actionnaires et ses partenaires de distribution.

DKV Belgium poursuit sa stratégie de réduction des risques, comme en témoigne sa stratégie produit. La mise en œuvre et le suivi des mesures de gestion entraîne des effets positifs sur la rentabilité de l'entreprise et sa solvabilité, renforçant ainsi sa volonté de poursuivre l'application des différentes mesures de réduction des risques.

En tant que leader sur le marché de l'assurance santé, DKV Belgium joue un rôle de premier plan dans les débats sociétaux relatifs aux soins de santé comme la sensibilisation, la prévention et l'efficacité du système de soins de santé. DKV renforce son positionnement de "partenaire santé", au cœur du parcours de santé de ses clients, au-delà du rôle de "payeur des frais de santé" qui n'intervient qu'a posteriori. La DKV étudiera toute autre possibilité pour créer de la valeur pour ses clients tout au long de leur parcours de santé.

## Système de gouvernance

Les principaux organes de gouvernance du Système de Gouvernance comprennent : le Conseil d'Administration, le Comité d'Audit et des Risques, le Comité de Nomination et de Rémunération ainsi que le Comité de Direction. Ces organes de gouvernance disposent de chartes décrivant leurs rôles et responsabilités respectifs.

Le système de gestion des risques de l'entreprise repose sur une stratégie de risque visant à identifier, évaluer, piloter, surveiller et signaler les risques. Il se base sur un modèle à trois lignes de défense, dans lequel la première ligne correspond à ceux qui prennent les risques et qui en sont responsables. La deuxième ligne est constituée des trois fonctions de contrôle indépendantes (la Fonction de Gestion des Risques, la Fonction de Compliance et la Fonction Actuarielle), qui agissent en tant que contrôleurs des risques. La troisième ligne (Audit interne) est l'examineur indépendant des première et deuxième lignes.

L'évaluation par le Comité de Direction de la structure de gouvernance d'entreprise de DKV Belgium a révélé un résultat global qualifié de bon tant en termes de conception que de performances. Cela indique que la direction se sent globalement à l'aise avec la manière dont la structure de gouvernance d'entreprise est mise en place (toutes les conceptions sont jugées bonnes). Au niveau de la performance, certains points d'attention sont identifiés et leur intégration dans les processus doit être effectuée.

Par exemple, en matière de sécurité informatique, un plan a été validé pour poursuivre la mise œuvre du catalogue des contrôles IT en collaboration avec le Groupe dans le cadre du système de gestion de la sécurité de l'information.

## Profil de risque

Le profil de risque de la compagnie fournit un aperçu de tous les risques auxquels la compagnie est exposée par le biais de ses produits et opérations. Les risques principaux incluent :

- *Le risque de souscription* : les variations dans l'évolution prévue des sinistres pourraient affecter directement et sensiblement DKV Belgium. Le résultat de l'entreprise dépend fortement de la mesure dans laquelle l'évolution réelle des sinistres est conforme aux hypothèses établies dans les processus de tarification et de provisionnement. L'inflation médicale sur le marché sera capturée par l'indice médical, mais avec un certain délai (et potentiellement pas dans son

intégralité). À cet égard, les autres acteurs du marché sont également sensibles à ce risque.

- *Le risque de taux d'intérêt* : depuis 2011 les taux d'intérêt étaient très faibles, avant une forte hausse en 2022, Ils affichent désormais un niveau plus élevé et une plus grande volatilité. La capacité de réaction aux variations des taux d'intérêt a été limitée par la loi belge Verwilghen II, qui définit clairement les règles relatives aux éventuels ajustements de primes pour les contrats d'assurance santé individuels. Les variations des taux d'intérêt ont un impact à la fois sur l'actif (actifs à revenu fixe) et sur le passif. Pour les contrats individuels, DKV Belgium assure les clients à vie. Par conséquent, les engagements sont également à très long terme, en particulier pour les produits à primes nivelées, pour lesquels des provisions de vieillissement sont constituées pour couvrir les sinistres futurs. Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la valeur de marché des actifs et des passifs évolue différemment. En 2016, afin de réduire l'importance de ce risque, les produits à primes nivelées ont été remplacés par des produits à primes semi-risquée. Un comité de gestion actif-passif est en place et contrôle activement l'écart de durée, au moyen de décisions d'investissement adéquates. Actuellement, le risque principal pour DKV Belgium est celui d'une baisse de la courbe des taux, ce qui entraînerait un risque de réinvestissement pour ses obligations.
- *Le cyber-risque* : l'accent étant mis sur le mode de travail numérique et la numérisation de l'entreprise, la performance opérationnelle et la résilience des activités informatiques revêtent une grande importance pour l'entreprise. Les principaux points d'attention concernent l'augmentation des cybermenaces, la maturité croissante de la cybersécurité et l'amélioration continue des processus de sécurité informatique de DKV Belgium.
- *Le risque juridique et de conformité* : il s'agit du risque de non-conformité aux exigences légales et réglementaires applicables, aux normes du secteur et son impact potentiel sur les activités, la réputation et la situation financière de l'entreprise. DKV a mis en place les processus et contrôles nécessaires pour s'assurer que tout changement pertinent dans le cadre réglementaire est intégré dans son activité et son interaction avec les clients. En 2025, les principaux axes d'action ont consisté à améliorer en permanence le cadre de gestion des risques de DKV afin de se conformer à la législation DORA (Digital Operational Resiliency Act), à la loi sur l'IA (Artificial Intelligence Act) et aux nouvelles exigences introduites par la circulaire générale 2025\_08 de la Banque nationale relative au système de gouvernance, en intégrant ces exigences directement dans les processus de gouvernance, de contrôle et de surveillance de DKV.
- *Le risque stratégique* : le risque stratégique est défini comme le risque de prise de mauvaises décisions commerciales, de mauvaise mise en œuvre de ces décisions ou d'incapacité à s'adapter aux changements de l'environnement opérationnel. Les points d'attention principaux concernaient la numérisation et la flexibilité pour réagir aux changements du marché et de la réglementation, ainsi que les changements en cours dans le cadre du financement hospitalier et la révision de la nomenclature de l'INAMI.
- *Le risque de durabilité* : dans le cadre de la stratégie actualisée à l'échelle du groupe, Munich Re et le groupe ERGO ont exprimé leurs ambitions en matière de durabilité à travers un projet à l'échelle du groupe. DKV Belgium travaille sur des initiatives en ce sens en Belgique, alignées avec l'approche globale du groupe. Ces initiatives couvrent la durabilité en termes d'impact sur le portefeuille de produits, sur les investissements réalisés et sur le fonctionnement de l'entreprise.
- *Hiérarchisation des projets et mise en œuvre globale* : plusieurs initiatives ont été lancées et sont en cours afin d'assurer le suivi et la gestion du budget et des ressources des projets. Alors que de nouvelles mesures visant à améliorer la mise en œuvre sont en cours d'élaboration, le comité de pilotage du portefeuille de projets de DKV Belgium supervise de près la planification, le suivi, l'analyse et les ajustements.

Tous les risques font l'objet d'un suivi régulier et le capital de risque calculé est intégré dans le ratio de solvabilité de la compagnie. Plusieurs techniques d'atténuation des risques sont utilisées au sein de la compagnie. Afin de garantir une prise de décision efficace et éclairée, les risques sont communiqués à

la direction générale sur base régulière et de manière transparente.

### **Valorisation aux fins de solvabilité**

Le bilan Solvabilité II de la société comprend des actifs, des provisions techniques et d'autres passifs. Les provisions techniques sont les réserves de sinistres et de primes, augmentées de la marge de risque. Les actifs, provisions techniques et autres passifs sont valorisés à la 'fair value' selon les exigences Solvabilité II, par conséquent la position financière de la compagnie est sensible aux fluctuations de valeur. En raison d'une différence dans les méthodologies d'évaluation, il existe des différences entre les comptes Solvabilité II et les comptes BEGAAP.

Depuis 2019, DKV Belgium applique l'ajustement de volatilité dans le calcul de la meilleure estimation des provisions techniques. Depuis l'entrée en vigueur de Solvabilité II, la précision et la robustesse du modèle sont améliorées d'année en année, grâce à un calibrage et des projections affinés, notamment en ce qui concerne les paramètres de sinistralité, l'inflation des coûts médicaux, les taux de résiliation et les décisions de gestion futures. Un cadre de gouvernance rigoureux est appliqué, comprenant une validation approfondie et une approbation par les comités de direction appropriés. Une inspection du modèle par la Banque nationale a eu lieu en 2024 et a abouti à une conclusion positive. Toutes les recommandations formulées ont été mises en œuvre pour la fin de l'année 2025.

### **Gestion de capital**

Le capital de risque de DKV Belgium est calculé au moyen de la formule standard de Solvabilité II, qui est jugée adéquate pour le profil de risque de DKV Belgium. Au travers de l'exercice ORSA (ou "évaluation interne des risques et de la solvabilité"), un montant de capital supplémentaire est ajouté pour couvrir le risque de marge lié aux obligations d'État des pays appartenant à la zone euro.

Selon les hypothèses et la méthodologie du modèle actuel, la position de solvabilité de DKV Belgium à la fin de l'année 2025, estimée à 350% (12% de moins si l'on exclut la correction pour volatilité), montre une capitalisation assez suffisante. Concernant les exigences minimales de fonds propres, un résultat de 1.402% est observé, indiquant une position de capitalisation très confortable par rapport aux exigences minimales.

Les résultats des projections réalisées dans le cadre de l'exercice ORSA en 2025 permettent de conclure que DKV, avec une position stable en matière de solvabilité, est suffisamment capitalisée pour couvrir les risques découlant des activités commerciales actuelles et prévues.

### **Contexte macroéconomique en 2025**

Le contexte macroéconomique général reste instable et la volatilité des marchés financiers continue d'avoir une incidence sur la solvabilité ; DKV suit de près ces évolutions. Les facteurs macroéconomiques récents — notamment la volatilité des taux d'intérêt et l'inflation, ainsi que la dépréciation du dollar américain — ont eu une influence significative sur les calculs Solvabilité II de DKV. La hausse des taux d'intérêt en 2022–2023 a réduit la valeur de marché des actifs à revenu fixe, les taux sont ensuite restés stables tandis que l'inflation restait supérieure à l'objectif de 2 % de la BCE. L'exposition limitée aux actifs libellés en dollars a également limité l'impact de sa dépréciation. L'évolution de la valeur des actifs par rapport aux passifs fait l'objet d'un suivi continu et est régulièrement communiquée à la direction et à l'autorité de régulation.

En 2024, DKV a mis à jour son plan de gestion du capital afin de valider l'appétit pour le risque déclaré de la société. Dans le plan de gestion du capital 2025, les tests de résistance effectués sur la base du modèle de fin 2024 montrent que la position Solvabilité II de DKV Belgium est très stable face à l'évolution des variables macroéconomiques et non économiques. Le résultat positif des tests de résistance confirme la robustesse du modèle et sa stabilité face à d'éventuels chocs importants.

Les perspectives économiques et géopolitiques pour 2026 étant très incertaines, l'entreprise continuera à surveiller la situation économique ainsi que l'impact sur sa solvabilité.